



1^{er} et 2 juillet

2024

QUALIOPi : RESPECTER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE HANDICAP

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'un prestataire concourant au développement des compétences (formation, bilan de compétences, CFA, VAE), susceptible d'accueillir des PSH et de gérer les aspects qui y sont liés.

Prérequis

Exercer au sein d'un organisme concourant au développement des compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices pratiques et études de cas
- > Réflexion commune et travail de groupe
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en certification Qualiopi, formé à la prise en compte du handicap et chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Les décideurs ont prêté une attention particulière, lors de la réforme de la formation professionnelle en 2018, à l'insertion des bénéficiaires en situation de handicap pour qu'ils puissent notamment se professionnaliser au même titre que tous les autres publics. Cette problématique a eu une forte influence dans la rédaction du référentiel national Qualiopi. Afin de répondre à l'indicateur 26 (critère 6) de Qualiopi, l'organisme doit s'assurer de sa conformité. Quelle organisation mettre en place au sein de l'organisme ? Quelles sont les mesures et méthodes à adopter en formation, en fonction du type de handicap ? Au près de quels réseaux d'experts puis-je me renseigner et trouver un appui ? Cette formation vous apportera des réponses simples et pragmatiques, basées sur des situations concrètes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les points-clés de l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)
- > Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités
- > Adapter son attitude, sa communication et sa pédagogie en fonction de la situation

PROGRAMME

LE HANDICAP EN QUELQUES POINTS CLÉS

- Définitions et chiffres-clés en France
- La réglementation : que dit la loi du 11 février 2005
- Les préjugés liés aux handicaps
- Les différentes catégories de handicap : vision, mobilité, compréhension écrite et orale, handicap mental (ou déficience intellectuelle), auditif, visuel ou moteur, autisme, handicap psychique, polyhandicap, maladies dégénératives, troubles en « DYS »...

LA PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE APPRENANTE EN SITUATION DE HANDICAP

- Les exigences liées à Qualiopi : indicateurs concernés, limites, rôle du référent handicap
- La communication appropriée (orale, gestuelle ou écrite)

L'ADAPTATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PÉDAGOGIE EN FONCTION DES DIFFICULTÉS LIÉES AU TYPE DE HANDICAP

- Les différents types de solutions à mettre en place
- L'organisation en amont, pendant et après la formation
- Les aides humaines
- Adapter la temporalité (rythme, durée, pauses) et les aspects techniques & technologiques

	7 heures sur 2 jours
	925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC
	De 3 à 9 personnes maximum

JOUR 1	JOUR 2
3h30	3h30
14H-17H30	14H-17H30

7H

Classe virtuelle

